



**BCP
MÉTIRS DE LA COIFFURE**

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Épreuves écrites professionnelles :

E2 - Pilotage d'une entreprise de coiffure

Matériel autorisé :

Calculatrice (avec mode examen actif ou sans mémoire de type "collège")

Aucun document n'est autorisé.

E31.C – Analyse d'une situation professionnelle

Aucun matériel n'est autorisé.

Aucun document n'est autorisé.